

LUNDI LE 5 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal le lundi 5 décembre 2011 à 19 heures au lieu habituel des sessions au 750, rue Principale à Saint-Liguori. La séance est présidée par son honneur le maire M. Serge Rivest. Sont également présents Madame la conseillère Mme Chantal Gaudet Mme Ghislaine Pomerleau et Messieurs les conseillers, Sylvain Loyer, Claude Bélisle, Jean Bourgeois et Pierre-Luc Payette.

Était aussi présente Mme Édith Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les membres du conseil tous présents renoncent à l'avis de convocation suivant la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Souper des fêtes / Employés
2. Période de question
3. Levée de l'assemblée

2011-244

1. SOUPER DES FÊTES / EMPLOYÉS

Il est proposé par Mme Ghislaine Pomerleau
Appuyé par M. Sylvain Loyer

et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Liguori autorise une dépense de 2 500 \$ pour le souper des fêtes des employés qui aura lieu le vendredi 9 décembre prochain au restaurant La Petite Acadie. Les fonds seront pris dans le surplus non réservé de la municipalité.

Adoptée.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Serge Rivest, maire, répond aux questions des personnes présentes à la réunion.

2011-245

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Chantal Gaudet
Appuyé par M. Claude Bélisle

et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée (19 h 15).

Adoptée.

M. Serge Rivest
Maire

Mme Édith Gagné
Secrétaire-trésorière
Directrice générale